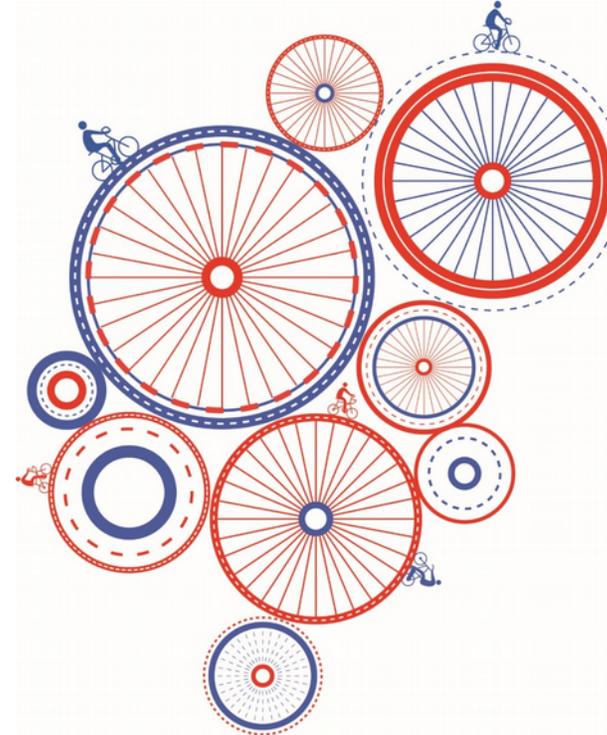




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projets AVELO2 – développer le système vélo dans les territoires



Sommaire

1

Contexte et enjeux des politiques cyclables

2

Le programme CEE AVELO2

3

L'appel à projets AVELO2

- Les territoires éligibles
- Les axes de l'appel à projets
- Un accompagnement financier et technique
- Comment et quand candidater

1

Contexte et enjeux des politiques cyclables

Le programme AVELO

Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – en cours (mai 2019 – décembre 2022) – 13M€ - 224 bénéficiaires

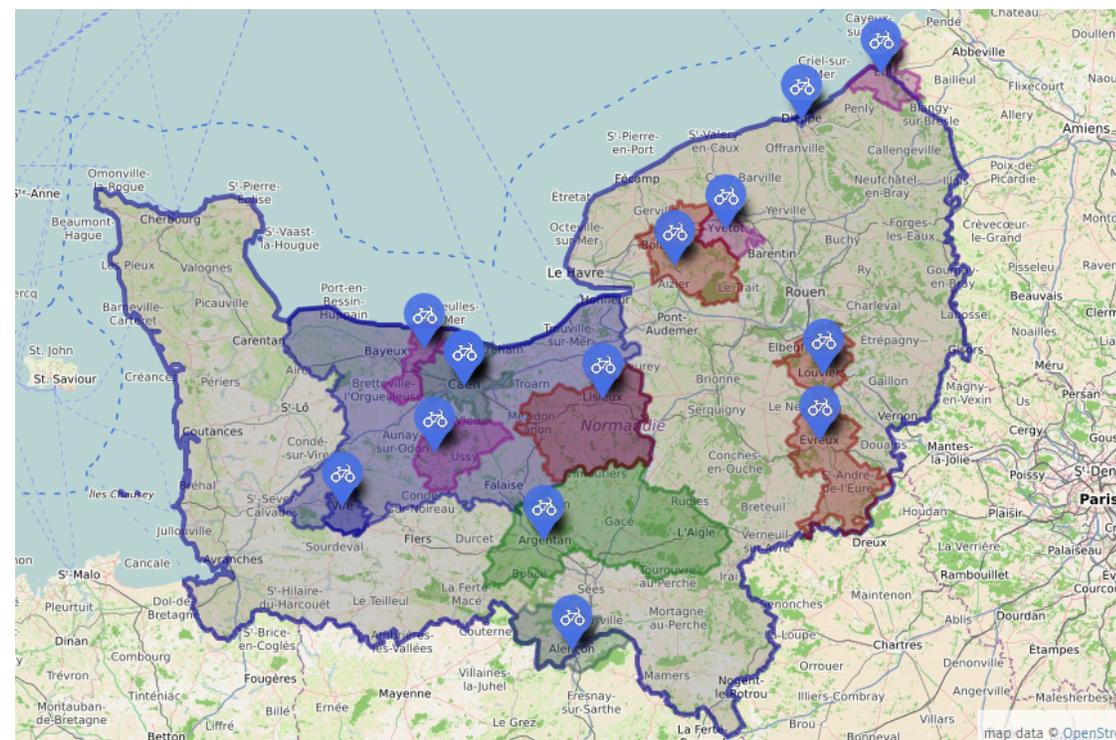
En Normandie : **14 territoires lauréats** : **772 262 habitants concernés**

- **4 communautés de communes**
- **4 communautés d'agglomération**
- **2 communautés urbaines**
- **1 PETR**
- **2 communes**
- **1 conseil départemental**

1 024 954€ d'aides ADEME + CEE

3 314 506€ de projets investis par les lauréats

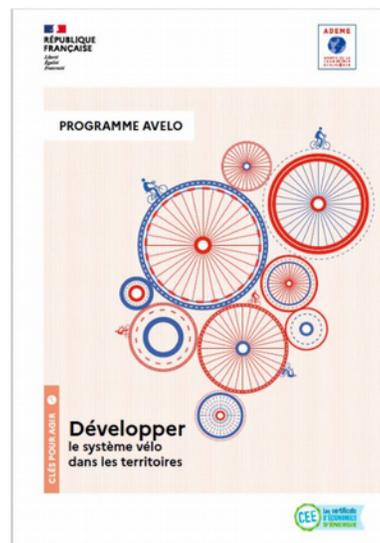
Cartographie des lauréats



Les autres actions de l'ADEME en faveur du vélo

Produire de la connaissance/des ressources

- Etude
Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France
(2020)
- Etude d'évaluation sur les services vélo (2016 et mise à jour en cours)
- Cahier ressources «
Développer le système vélo dans les territoires»
- Kit de communication en faveur du vélo (à paraître)



Soutenir le développement de l'éco-système vélo

- Financement des acteurs de l'éco-système : FUB, Club des villes et territoires cyclables, Vélo & Territoires, Heureux Cyclage, Boîtes à vélo...
- Participation à la coordination des acteurs vélo : groupe de travail au niveau national, cellule France Mobilité au niveau régional

2

Le programme CEE AVELO2

Le programme AVELO2 PRO-INNO-53

- Programme financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)
- Durée du programme : 2021 - 2024 (4 ans)
- Enveloppe de **25 M€**
- 10 obligés financeurs

VARO

COLOURING ENERGY

ECONOMIE
D'ÉNERGIE
— Je suis fibre !
www.economiedenergie.com

Aidee
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ekWateur
ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE GAZ NATUREL BOIS

THEVENIN
& DUCROT
DISTRIBUTION AVIA

save Société d'Approvisionnement
et de Vente d'Énergies

Zeller
Produits pétroliers

TOTAL
direct energie

WOREX

Esso

Enjeux et objectifs du programme

- **400 territoires lauréats**
- Deux appels à projets : 2021 et 2022
- Contribuer à l'objectif de 9 % de part modale du vélo en 2024
- Poursuivre le développement d'une culture vélo au sein des territoires
- Développer le recours aux modes actifs pour les mobilités quotidiennes
- Accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables
- Permettre aux territoires de se préparer à déposer des dossiers à l'AAP Fonds Mobilités Actives et à solliciter la DSIL

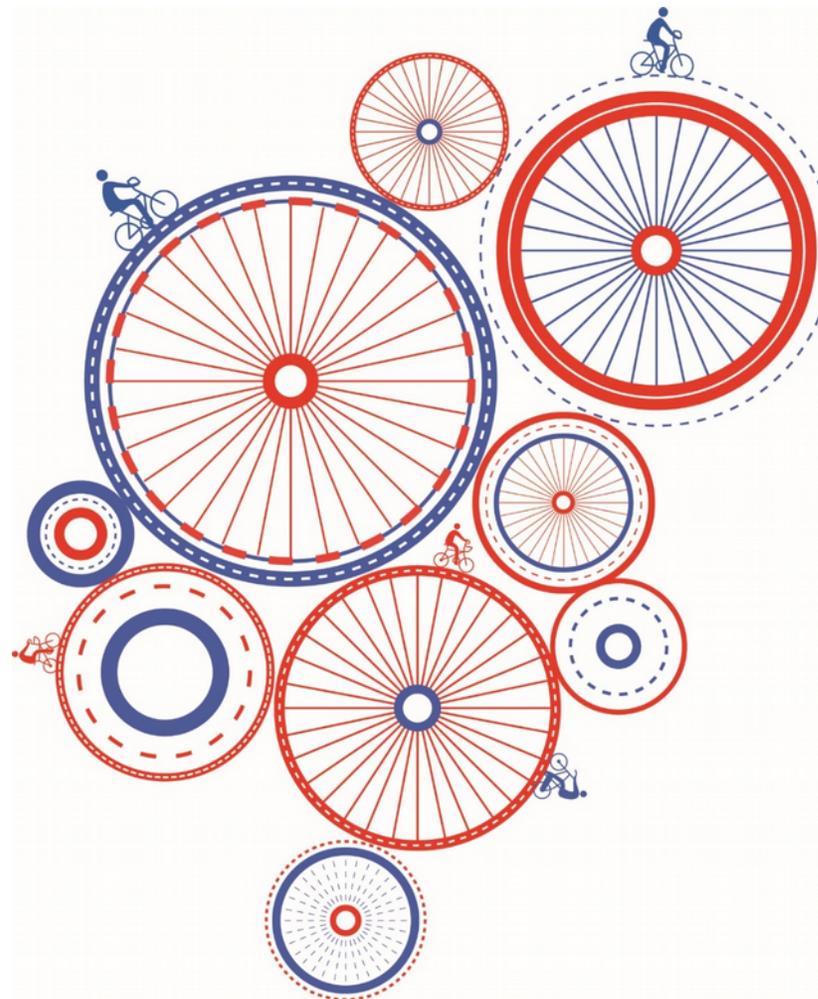
Territoires cibles



- **Les territoires peu denses et/ou ruraux**
- **Périphéries des communautés urbaines ou des métropoles**

3

L'appel à projets AVELO2 Développer le système vélo dans les territoires



Accédez à la page AGIR de l'AAP

Ouverture : 03 mars 2021

Clôture : 16 juin 2021 à 16h

Préparez votre dossier

> ÊTRE INFORMÉ DES MISES À JOUR

CONTACTEZ-NOUS

Avant toute prise de contact, il est important de prendre connaissance du texte de l'AAP et de l'ensemble des documents mis à votre disposition.

> CONTACTER L'ADEME

Déposez votre dossier

Pièces à déposer :

[Annexe 1 - Dossier de candidature \(docx - 1,41 Mo\)](#)
[Annexe 2 - Volet financier \(xlsx - 109,28 Ko\)](#)
[Annexe 3 - Volet administratif \(pdf - 620,75 Ko\)](#)
[Annexe 4 - Lettre d'engagement sur l'honneur \(docx - 20,16 Ko\)](#)
[Annexe 5 - Attestation RGPD \(pdf - 474,94 Ko\)](#)

Documents complémentaires
RIB

> DÉPOSER UN DOSSIER

> CONSULTER LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME

Accueil > AVELO2

APPEL À PROJET - EN COURS
Délai de dépôt des dossiers : du 03/03/2021 - 12:48 au 16/06/2021 - 16:00 - Heure de Paris

AVELO2

Développer le système vélo dans les territoires : accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables

Mobilité / Transport

> DÉPOSER UN DOSSIER

Vous êtes une collectivité territoriale, une intercommunalité ou un syndicat souhaitant encourager la pratique du vélo sur votre territoire en déployant une politique cyclable ambitieuse ?
Votre projet consiste en la réalisation d'un schéma directeur, d'études d'avant-projet, au lancement d'expérimentation de services vélo, à la réalisation de campagne d'animation et de communication pour favoriser la pratique quotidienne du vélo ?
Votre objectif est d'aboutir à des actions concrètes de planifications stratégiques, à une augmentation de la part modale du vélo et à un report modal de l'automobile vers le vélo et les modes actifs, à la mise en œuvre de divers événements et animations autour de l'usage du vélo ?

Eligibilité des territoires

Territoires	Conditions	Eligibles
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>moins</u> de 100 000 habitants (particulièrement les communautés de communes et communautés d'agglomération)		✓
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>	EPCI sont éligibles pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'EPCI faisant <u>moins de 100 000 habitants</u> .	✓
EPCI > 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>		
Communes < 100 000 habitants	Si elles démontrent que l'intercommunalité dont elles dépendent les soutient dans le projet candidat.	✓
Départements	Pour des projets en lien avec leurs compétences obligatoires (collèges, solidarité, voirie).	✓
Pays (Territoires de projets constitués en PETR, Syndicat mixte, association, GIP, etc.)	Pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'entité faisant chacune moins de 100 000 habitants.	✓
PNR		
Pôles métropolitains		
Syndicats mixtes de mobilité ou de SCoT		
Les bénéficiaires du programme précédent, AVELO PRO-INNO 26		✗
Les régions		✗

Les bénéficiaires du programme AVELO PRO-INNO 26 ne sont pas éligibles à cet appel à projets

Une collectivité a été
bénéficiaire du programme
AVELO



✗ Ne peut pas candidater

Une commune appartient à une
intercommunalité qui a été
bénéficiaire du programme AVELO



✓ Peut candidater

Les 4 axes de l'appel à projets 2021

AXE 1 : Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études



AXE 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires



AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire



AXE 4 : Soutenir l'ingénierie territoriale (hors financement CEE)



Axe 1- Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

De planification stratégique :

- Schéma directeur « vélo » ou « mobilité actives »
- Des démarches d'expérimentations d'aménagement tactique en lien avec le schéma directeur : aménagements cyclables de transition, fermeture/réaffectation de voirie. Seules les dépenses relatives aux études d'avant-projet et d'évaluation seront éligibles

De diagnostics

- Diagnostic mobilités actives et plan d'actions pour les établissements scolaires du territoire
- Diagnostic mobilité active et plan d'actions pour l'accès aux commerces, aux services de proximité et aux pôles d'activités du territoire
- Diagnostic et étude de stationnement
- Diagnostic et étude de jalonnement

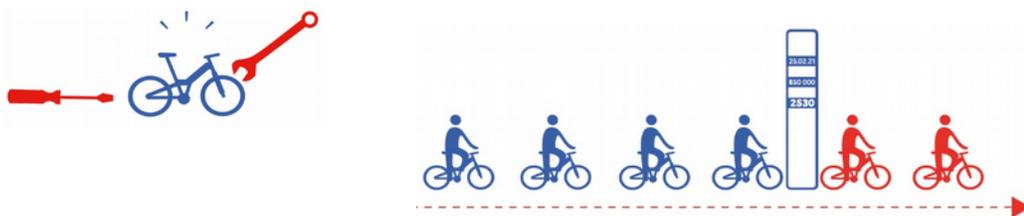
De Planification pré-opérationnelle

- Maitrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement
- Maitrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires complexes

D'évaluation de la politique cyclable et/ou de certains aménagements cyclables

Axe 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires en finançant :

- L'émergence de services vélos dans des territoires qui en sont peu dotés ou dépourvus (location humanisée, prêt de vélos, ateliers de réparations, etc.)
- La mise en œuvre de services innovants (vélos spéciaux par exemple vélos cargos ou pour le transport d'enfants, vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- La mise en œuvre de services favorisant l'intermodalité vélo + transports publics ou mobilité partagée (prêt/location de matériel : vélo pliant, antivol, équipements de sécurité...)



Sont exclus du périmètre d'AVELO2

- **Les dispositifs de vélo en libre-service**
- **Le stationnement sécurisé.**
 - Des financements sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre du programme CEE Alveole : <https://programme-alveole.com/>

Axe 3 - Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire en finançant :

- La création de campagnes de communication grand public, particulièrement à destination des publics jeunes.
- L'organisation d'évènements : fête du vélo/ Mai à vélo, challenge de la mobilité, tests de vélos, carto-partie, journée sans voiture...
- L'organisation d'ateliers mobilité à vélo, de séances de remise en selle, notamment auprès des publics jeunes, des seniors, des personnes en recherche d'emploi ;
- Des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés

Axe 4 (Hors financement CEE)

Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en finançant le recrutement de chargées de mission vélo / mobilités actives (statut contractuel) pour mettre en œuvre la politique cyclable :

- Réalisation du schéma directeur cyclable
- Animation / communication
- Développement des services
- Evaluation
- Accompagnement des changements de pratiques sociales et comportement

Prérequis en vue du dépôt d'un dossier de candidature

Si les territoires peuvent solliciter des aides sur chacun des axes

➤ **Seules les collectivités dotées d'un schéma directeur cyclable peuvent prétendre à des aides sur les axes 1, 2 et 3, à moins de solliciter**

- Des aides pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable via une prestation externe (axe 1)

Ou

- En justifiant du recrutement d'un.e chargé.e de mission qualifié et compétent en amont ou en parallèle des actions relevant des axe 1, 2 et/ou 3 (axe 4)

➤ **La demande de financement d'un ETP (axe 4) est conditionnée à la réalisation d'un programme d'action en cohérence avec les axes 1, 2 ou 3 de l'appel à projets.**

L'ADEME vous accompagne financièrement

Le taux maximal d'aide par type de territoires

Territoires	Taux maximal d'aide par type de territoires
Territoires situés en Zones Non-Interconnectées (ZNI) Corse, départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion, Mayotte), collectivités territoriales (Martinique, Guyane)	70 %
EPCI ou Syndicat AOM ou s'apprêtant à le devenir <i>Le porteur devra démontrer clairement qu'il peut prétendre à ce taux de subvention (délibération, lettre d'engagement de l'exécutif de l'EPCI ou du syndicat).</i>	60 %
Autres territoires	50 %

L'ADEME vous accompagne techniquement

- Accompagnement technique sur les 4 axes
- Formations au politiques cyclables
- Webinaire(s)
- Mise en réseau
 - Réseau des lauréats
 - Rencontres régionales et nationales
- Partage de ressources : mise à disposition de ressources documentaires

Calendrier de l'appel à projets

- FAQ : en ligne début mai sur le la page web du Programme AVELO2 et AGIR
- Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme AGIR : 16 juin 2021
- Analyse des candidatures et premiers lauréats : à partir de septembre 2021
- Contractualisation
 - Premier AAP : septembre-décembre 2021
 - Deuxième AAP : septembre-décembre 2022 (dates prévisionnelles)
- Fin des projets (AAP 2021 et 2022) : juin 2024

Accueil > AVELO2

APPEL À PROJET - EN COURS
Délai de dépôt des dossiers : du 03/03/2021 - 12:48 au 16/06/2021 - 16:00
Heure de Paris

AVELO2

Développer le système vélo dans les territoires : accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables

Mobilité / Transport

Vous êtes une collectivité territoriale, une intercommunalité ou un syndicat souhaitant encourager la pratique du vélo sur votre territoire en déployant une politique cyclable ambitieuse ?
Votre projet consiste en la réalisation d'un schéma directeur, d'études d'avant-projet, au lancement d'expérimentation de services vélo, à la réalisation de campagne d'animation et de communication pour favoriser la pratique quotidienne du vélo ?
Votre objectif est d'aboutir à des actions concrètes de planifications stratégiques, à une augmentation de la part modale du vélo et à un report modal de l'automobile vers le vélo et les modes actifs, à la mise en oeuvre de divers événements et animations autour de l'usage du vélo ?

Préparez votre dossier

ÉTRE INFORMÉ DES MISES À JOUR

CONTACTEZ-NOUS
Avant toute prise de contact, il est important de prendre connaissance du texte de l'AAP et de l'ensemble des documents mis à votre disposition.
CONTACTER L'ADEME

Déposez votre dossier

Pièces à déposer :

Annexe 1 - Dossier de candidature (docx - 141 Mo)
Annexe 2 - Volet financier (xism - 109,28 Ko)
Annexe 3 - Volet administratif (pdf - 620,75 Ko)
Annexe 4 - Lettre d'engagement sur l'honneur (docx - 2016 Ko)
Annexe 5 - Attestation RGPD (pdf - 474,94 Ko)
Documents complémentaires
RIB

CALENDRIER
À partir du : 03/03/2021 - 12:48
- Heure de Paris
Jusqu'au : 16/06/2021 - 16:00
- Heure de Paris
DÉPOSER UN DOSSIER

CONSULTER LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME

Bonus : Outils & ressources

Ressources documentaires en accès libre

- Cahier ressources « Développer le système vélo dans les territoires »
- Guide du Club des villes & territoires cyclables « Le cout des politiques vélo »
- Etude Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France (2020)
- Etudes d'évaluation sur les services vélo (2016 et mise à jour en cours pour 2021)
- Des infographies synthétiques
- La page « Communauté vélo et Mobilité Actives » via la Fabrique des Mobilités
- Ressources ADEME – « vélo » : <https://www.ademe.fr/mediatheque>
- Ressources du CEREMA
 - Les schémas cyclables
 - Fiche 38 : La loi d'orientation des mobilités - Quelles évolutions en matière de planification de la mobilité ? - Cerema, 2020
 - Vélo Aménagements – Recommandations et retours d'expériences
 - Voirie pour tous
 - Vers des villes et des territoires 100% marchables, 100% cyclables
- Centre de ressources généraliste sur la mobilité : <https://mobilidoc.fr/>

Argumenter en faveur de la solution vélo

« Le vélo est pertinent sur tous les territoires »

➤ **Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020**

Extrait des travaux The Shift Project

« Le vélo est un mode de déplacement particulièrement pertinent pour décarboner la mobilité dans les zones de moyenne densité »

www.theshiftproject.org/mobilite-decarbonee

Argumenter contre les idées reçues sur le vélo :

www.cyclingfallacies.com/fr/

Retrouvez toutes les informations sur

La Plateforme : **Agir pour la transition écologique**

[Appel à projets AVELO2](#)

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Agir pour la transition écologique
Agence de la transition écologique

MON COMPTE

PARTICULIERS
Adoptez un quotidien plus écologique :
découvrez nos conseils et nos solutions pour
vous accompagner à chaque moment de votre
vie.
> VOTRE ESPACE

ENTREPRISES
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre
de la transition écologique et énergétique :
Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que
l'ensemble des aides et appuis financiers dont
vous pouvez bénéficier.
> VOTRE ESPACE

COLLECTIVITÉS
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre
de la transition écologique et énergétique :
Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que
l'ensemble des aides et appuis financiers dont
vous pouvez bénéficier.
> VOTRE ESPACE

Contact : aapavelo2@ademe.fr

Vos contacts pour le programme AVELO2 en Normandie

ADEME, Direction Régionale Normandie

- *Sebastien BELLET, Ingénieur Territorial / Ingénieur Transport & Mobilité*
Réfèrent AVELO
Site de Hérouville-Saint-Clair
02 31 46 81 07 / sebastien.bellet@ademe.fr
- *Jean-Marc GOHIER, Ingénieur urbaniste : Transport-Logistique, Carburants, Qualité de l'air, friches urbaines*
Site de Rouen
02 32 81 93 12 / jean-marc.gohier@ademe.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

